

PROJETS NOVATEURS

Contribuer à la réinsertion sociale des jeunes contrevenants au moyen d'initiatives innovantes des CIUSSS/CIUSSS en partenariat avec des organismes de la communauté



Comité d'évaluation composé de : Madame **Anne Duret**, directrice Programme jeunesse CISSS Bas-Saint-Laurent et DPJ-DP par intérim et Messieurs **Martin Vachon**, directeur Programme jeunesse CISSS de l'Outaouais, **Jean-François Vézina**, MSSS, **Réjean Tardif**, vice-président exécutif FQJC, **Claude Hallée**, coordonnateur général FQJC, **Clément Laporte**, administrateur FQJC.

PROJET ÉVALUÉ: Centre multiservices (CMS) en partenariat. Projet insertion travail et persévérance scolaire en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi Rivières des Prairies.

CIUSS/CIUSSS PROMOTEUR : CIUSSS Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal

PERSONNE-RESSOURCE PRINCIPALE : Mme Marie-Ève Giroux (Intérim de Thérèse Boucher), coordonnatrice Jeunes contrevenants, Direction adjointe réadaptation adolescents et jeunes contrevenants

CADRE SUPÉRIEUR : Mme Annie Bastien, directrice adjointe, Direction adjointe réadaptation adolescents et jeunes contrevenants

Tableau synthèse :

CRITÈRES	SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS	OUI	NON
<i>Le promoteur satisfait aux critères d'admissibilité et a la capacité de réaliser le projet</i>	Tous soulignent la pertinence du projet et sa conformité générale aux principaux objectifs du programme FQJC. La réserve d'un membre du comité tient à l'absence de concertation préalable avec la commission scolaire, les professionnels socio-professionnels du CIUSSS, les délégués jeunesse et les autres CJE du territoire desservi par le CIUSSS.	5	1
<i>La collaboration avec les organismes multisectoriels apporte un savoir-faire et une capacité qui sont nécessaires à la réalisation du projet</i>	Le rôle du CJE est central dans la réussite du projet et favorise la mise en place d'un continuum d'intervention intégrant le CJE et ses pratiques à l'intérieur des services du CIUSSS dès le début de l'intervention et particulièrement en surveillance. Les préoccupations des membres du comité se situent au manque de mise en lien avec la scolarisation et le maintien des liens familiaux, aspects pourtant identifiés comme porteurs dans le projet. De plus, le partenariat réduit avec un seul CJE est un risque si jamais ce partenariat ne devait pas se réaliser. Un élargissement à un partenariat plus grand ou l'établissement d'un plan B serait souhaitable.	6	0

CRITÈRES	SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS	OUI	NON
<i>Le projet est conforme au but, aux principes et objectifs décrits dans l'appel de propositions</i>	Bien que tous les évaluateurs s'entendent pour dire que le projet soumis va dans le sens des objectifs globaux du programme de projets novateurs, tous mentionnent la non-atteinte de certains objectifs dans le volet 1 du projet. Ce qui semble accrocher pour tous est que le projet ne propose pas de nouvelles avenues dans la compréhension du processus de réinsertion. Pour les autres objectifs, ils seraient partiellement atteints dans la phase 1 et plus complètement atteints dans la phase 2. Comme déjà mentionné, l'articulation avec un organisme communautaire sans plan B, la non opérationnalisation d'éléments importants pour la réussite que sont le maintien des liens familiaux et la scolarisation freinent l'enthousiasme des évaluateurs. L'absence de précisions quant aux aspects culturels de la diversité est aussi mentionnée.	5	1
<i>Les activités du projet sont en corrélation avec les objectifs du projet</i>	Tous concluent à la cohérence des activités proposées avec ce type de projet. Des préoccupations sont soulevées quant au manque de spécificité de certains ateliers puisqu'ils semblent être offerts pour répondre à un ensemble de besoins. La collaboration des équipes socio-professionnelle, scolaire et communautaire n'étant pas encore actualisée, l'opérationnalisation pourrait modifier les activités du projet avec des gains, particulièrement au niveau communautaire.	6	0
<i>La raison d'être du projet tient compte de l'avancement des connaissances. Les références soumises sont satisfaisantes</i>	Tous reconnaissent une articulation avec les données probantes et la contribution de l'institut universitaire est un plus pour le projet. Les préoccupations mentionnées sont que les références à l'avancement des connaissances ne sont pas assez nombreuses. Une recherche seulement est citée et les données relatives aux conclusions du focus group et de cette étude ne sont pas appuyées par d'autres données expérimentales ou scientifiques.	3	3
<i>Les activités du projet et les résultats attendus pourraient être appliqués ailleurs au Québec</i>	Tous s'entendent sur l'exportabilité du modèle. Une préoccupation est apportée pour les régions qui n'ont pas la masse critique en LSJPA pour spécialiser l'intervention en maillage avec le communautaire sur des caractéristiques spécifiques à cette clientèle.	6	0
<i>Le projet comporte un plan de mesure du rendement pour suivre et évaluer</i>	Bien que l'intention d'en mettre en place est soulignée, aucune mesure de rendement n'est décrite. Ni critères, ni objectifs spécifiques.	1	5

CRITÈRES	SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS	OUI	NON
<i>ses activités et ses résultats</i>			
<i>Le budget demandé convient aux activités et aux résultats du projet proposé</i>	Dans la mesure où les autres postes de dépenses (frais de déplacement, espaces, diffusion, matériel, etc) soient une contribution du CIUSSS et de son partenaire, le budget apparaît comme réaliste.	6	0
<i>Le projet CMS est compatible avec le «Programme pour des projets novateurs dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes contrevenants» de la FQJC et je recommande son acceptation au conseil d'administration de la FQJC</i>	Tous les évaluateurs reconnaissent l'intérêt du projet, mais soulignent que certains éléments doivent être précisés dans la mise en œuvre au point où un des évaluateurs n'en recommande pas l'acceptation sans que ces correctifs soient apportés. L'élément central des préoccupations se situe au niveau des aspects théoriques et de la mesure des effets. Quant aux autres limites identifiées, elles peuvent être atténuées dans la mise en œuvre du projet.	5	1

Synthèse effectuée par Clément Laporte

DÉCISION DE LA FQJC